



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2010

Chers collègues,

Rarement débat d'orientation budgétaire n'aura aussi bien porté son nom que celui qui s'annonce ce soir, car ce qui est en jeu, ce sont justement les orientations de la CCMP pour les années futures et – pardonnez moi d'être un peu direct – je souhaite que ces orientations tournent le dos à une décennie d'un fonctionnement guichetier tantôt condamné tantôt entretenu par les élus au gré des projets des uns ou des autres.

Dès ma 1^{ère} intervention devant vous le 14 avril 2008, j'avais déclaré, je cite « Reproduire demain les schémas du passé serait une faute grave ». Je le réaffirme ce soir et entends vous démontrer que nous sommes dans l'obligation désormais de faire évoluer les mentalités et nos logiciels de lecture de l'intercommunalité.

Pour justifier le changement d'état d'esprit, Il serait aisé pour moi de fustiger l'incertitude de l'avenir de nos collectivités territoriales, dont les ressources financières ne sont mêmes pas garanties au delà de 2011. Alors oui, je fustige et j'exprime mon désaccord avec une réforme conduite avec des arrière-pensées électoralistes, une réforme qui ne répondra en rien à l'amélioration de la gouvernance des territoires et qui présente de surcroît un risque élevé d'augmentation de la fiscalité pour les ménages.

Mais, mes chers collègues, il y a une autre bonne raison pour se dire les choses telles qu'elles sont et admettre ce soir notre inéluctable évolution d'une communauté de projets communaux vers, enfin, une communauté de projets communautaires.

J'inaugurais récemment à St Jean-sur-Veyle, une école maternelle avant-gardiste en haute qualité environnementale, un projet dépassant les 800 000 euros et pour lequel la subvention de la communauté de communes locale s'est élevée à 4 500 euros au titre de la participation communautaire à des projets communaux. Je vous l'ai déjà dit chers collègues, je cherche encore dans le département de l'Ain et au delà, une communauté de communes qui traite mieux ses communes que la nôtre.

Et j'assume tout ce qui a été fait en la matière, depuis les fonds de concours que j'ai proposé en 2006 (droit de tirage de 300 000 euros pour chaque commune) jusqu'à la révision de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle, dossier sur lequel je m'étais engagé en mars 2009 et que nous sommes parvenus à boucler en décembre dernier. Et je ne parle ni de la dotation de solidarité, facultative, que nous avons évidemment mise en œuvre dès la création de

l'intercommunalité, ni de l'évaluation parfois sommaires des transferts de charges...

Ma responsabilité aujourd'hui est de vous dire que nous sommes allés au bout du bout de nos possibilités de solidarité financière envers les communes afin de leur permettre d'augmenter leurs marges de manœuvre et de financer leurs projets.

Si la CCMP, durant de nombreuses années, s'est trouvée engagée prioritairement dans l'exercice de compétences telles que la « lutte contre le ruissellement » ou les « aménagements de sécurité sur les routes départementales traversant les communes », vous savez tous comme moi, que c'était d'abord en raison de son aisance financière et aussi parce les projets communautaires majeurs n'étaient pas suffisamment avancés.

Or depuis deux années, la donne change et les projets communautaires voient désormais le jour. Naturellement ils mobilisent des financements importants. La nouvelle gendarmerie hier, le gymnase du collège Anne Franck demain, c'est déjà 7 millions d'euros investis depuis 2 ans sur deux projets communautaires. Je rappelle évidemment l'espace aquatique qui a lui seul en 2010 mobilisera entre 7 et 8 millions...

« L'an 1 » de la construction communautaire, expression que j'ai utilisé samedi dernier lors de la pose de la 1^{ère} pierre de l'Espace aquatique résume le sens de l'histoire : désormais les priorités budgétaires seront d'abord des priorités communautaires.

Si l'espace aquatique va mobiliser une part prépondérante de nos ressources financières et humaines, nous allons néanmoins engager en 2010 d'autres opérations d'investissement :

- Dans le cadre de la voirie d'intérêt communautaire et de la sécurisation de la traversée de nos zones d'activités, des segments de la Rue des Brotteaux (Phillips) et du Chemin Noir (Cegelec) seront programmés.
- Au titre des aménagements liés à l'accès des futurs équipements d'intérêts communautaires du Forum des Sports de Saint Maurice de Beynost, la traversée depuis le Chemin de Thil jusqu'au Chemin des Batterses sera étudiée et coordonnée avec l'avancée des travaux de l'Espace aquatique et la transformation du terrain en herbe en terrain synthétique.
- Après une année blanche concernant l'aire d'accueil des gens du voyage, l'espoir de voir les travaux débiter en 2010 semble une hypothèse crédible.
- Enfin, je veux citer d'autres opérations programmées et également remarquable par leur intérêt communautaire : l'anneau d'endurance du gymnase Louis Armstrong, l'extension du parking SNCF à Beynost, la poursuite des acquisitions sur la Zone d'Activités des Malettes et lorsque nous serons compétents, notre intervention programmée dans le domaine de la solidarité en soutien à la rénovation de l'EHPAD Joséphine Guillon à Miribel.

Mes chers collègues, j'arrête là, pour la section d'investissement. Elle avoisine d'ores et déjà 10 millions d'euros et il serait déraisonnable de penser que nous puissions aller au delà. Néanmoins cette programmation nous conduit à l'obligation de devoir également programmer le recours à une seconde tranche d'emprunt (environ 6 M€), dans le respect de l'enveloppe établie au programme prévisionnel des investissements validé en juillet 2009 et annexé pour mémoire à la présente note de synthèse.

J'aimerais profiter de ce débat d'orientation budgétaire pour aborder également la section de fonctionnement et vous faire partager un certain nombre de réflexions :

- Nous continuerons nos efforts sur le thème de la collecte des OM, du tri sélectif et de la gestion de la déchèterie. Nous avons franchi un pas le 1^{er} décembre dernier, symbolique de notre volonté de faciliter le tri pour le plus grand nombre de nos concitoyens. Nous sommes cependant encore loin des objectifs que nous nous sommes assignés en partenariat avec Organom. Nous devons sans tarder continuer à progresser à marche forcée, et pour se faire, lancer la réflexion sur la redevance spéciale pour les entreprises ou sur la redevance incitative pour les particuliers.
- Sans cesse repoussée, la mise en œuvre du SPANC et l'ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage ne pourront se faire au périmètre actuel de nos moyens humains. La question se posera inévitablement de l'internalisation ou de l'externalisation de ces prestations évaluées environ à 2 mi-temps (soit 1 temps complet).
- Sur ce même thème des ressources humaines, nous aurons le moment venu à faire le bilan des prestations externalisées liées au site internet qui coûtent évidemment plus chères qu'une solution interne.
- Une réflexion est également en cours sur la question du gardiennage de nos équipements sportifs et il conviendra de s'interroger à nouveau sur la possible mutualisation de nos personnels.
- Enfin, l'Académie de Musique et de Danse se structure selon nos attentes et là encore nous devons continuer notre réflexion en vue de rendre la charge supportable durablement par la communauté. A cet égard, la question des déficits d'exploitation se posera inévitablement à l'ouverture de l'espace aquatique. Je continue de penser à titre personnel, que nous devons, progressivement au cours du mandat, travailler à la réduction du déficit global de l'académie.

L'exercice de ce soir n'est pas exhaustif. Je n'ai pas parlé des transports, ni des modes doux, et j'en passe... Ce DOB ne résume pas l'ensemble des actions de la communauté. Il est néanmoins le reflet de la volonté et de la présence communautaire sur notre territoire. Dès le mois d'avril prochain, je vous proposerai par ailleurs de lancer un groupe de travail sur l'anticipation des impacts financiers pour nos collectivités de la réforme de la fiscalité. Cette réflexion nous conduira

certainement à corriger notre PPI plus tôt que prévu. Mais de tout cela, il sera question dans les mois prochains.

Pour l'heure, en vous priant de m'excuser pour avoir été un peu long, je vous redis ma volonté de mettre l'outil communautaire au service du territoire et au service du plus grand nombre.

Je vous remercie de votre attention